

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL – BATNA

COMMUNIQUE

La LRF Batna tient à rappeler aux clubs quelques éléments qu'elle estime importants en relation avec l'article N°54 (Feuille de match) des RG de la FAF de l'édition 2018, à savoir :

A l'occasion de toute rencontre officielle ou amicale, une feuille de match doit être établie avant le coup d'envoi.

- Les réserves (éventuelles) pour être recevables doivent être portées à la connaissance du capitaine et secrétaire du club adverse immédiatement à la fin du contrôle des licences.
- Leur formulation ne doit en aucun cas retarder le coup d'envoi de la rencontre. Si tel est le cas, l'arbitre ne doit pas débiter le match. Il doit transmettre un rapport détaillé à la ligue.
- La Commission de discipline après examen du dossier prononce **match perdu par pénalité pour le club fautif.**

Les clubs doivent prendre connaissance des indications portées par l'arbitre sur la feuille de match.

Toute éventuelle remarque doit être faite à l'arbitre séance tenante ou à la ligue dans les 24 heures qui suivent la date de la rencontre. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en considération.

